



BUREAU
Passage
Lemonnier.
12.

LE RASOIR

BUREAU
Passage
Lemonnier
12



LA SUCCESSION DE M^r SENTERRE.

On tient enfin un Directeur!!! — Pauvre Giraud! qu'ira-t-il faire dans cette galère???

Rédacteur en chef :
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait.
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO, AU BUREAU PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Heureux Senterre ! Pauvre Giraud !

Enfin ils en tiennent un... La succession de M. Senterre ne restera pas vacante.

Fasciné par je ne sais quels sortilèges, M. Giraud s'est laissé prendre dans les filets que lui tendait M. l'échevin des beaux-arts, et de simple régisseur qu'il était au *Pavillon de Flore*, le voilà devenu d'emblée directeur de notre *grrrrrand théâtre*, toujours sous le régime de la liberté absolue.

Pendant ce temps-là, M. Senterre nous quitte bravement et de son air le plus martial, pour aller exploiter le théâtre d'Anvers, où il sera reçu avec tous les honneurs dus à son rang et une bonne et grasse subvention de soixante mille francs à payer par la ville.

Ces Anversois n'y vont pas par trente-six chemins. Ecoutez leur raisonnement : « Le dilemme qui se pose devant le Conseil est celui-ci : Ou augmenter le subside dans une proportion raisonnable, c'est-à-dire en raison des besoins, ou fermer le théâtre, car la liberté absolue telle qu'elle a été essayée à Liège ne pourrait avoir d'autre résultat, l'expérience l'a prouvé, que de faire descendre notre scène au rang des tréteaux de la foire. Or, la nécessité d'un théâtre sérieux est une thèse qui n'a pas besoin d'être défendue devant le Conseil. »

C'est parler d'or et tout le monde approuvera cette manière de voir... excepté nos édiles, qui persistent dans leurs errements et qui ne trouvent pas assez concluante l'expérience de la dernière campagne.

Que leur toute puissante volonté soit faite !... et que M. Giraud et ses futurs habitués daignent accepter, dès à présent, nos plus sincères compliments de condoléance !...

RACAGNAC.

A propos des instituts universitaires

La situation des villes s'assombrit en Belgique.

Partout les finances publiques sont obérées, et si les administrations communales ne tentent que peu ou point d'efforts pour arrêter le flot sans cesse montant des travaux et des fantaisies ruineuses, le public aussi est loin de suivre les voies de l'économie et du strict nécessaire.

C'est ainsi qu'à Liège, où l'on a fait beaucoup de beaux travaux, il faut bien le reconnaître, on n'est pas riche, on peut l'avouer; ce qui n'empêche aucunement qu'une idée idée brillante, séduisante, sans même représenter aucun besoin, aucune nécessité, ne trouve des défenseurs spontanés.

L'autre jour nous nous sommes avisés de reprendre la question des instituts universitaires à son point de départ, et au milieu d'une interminable série de discussions, brochures, lettres etc. onus

avons avoué n'avoir pas pu découvrir un seul argument sérieux pour l'établissement des instituts, dans les conditions qu'on se propose.

De tous les champions de cette affaire, il n'en est pas un qui se soit demandé par qui, au nom de qui ou de quoi ce travail désastreux pour notre caisse communale, était demandé.

En somme, il s'agit de trois millions pour le moment, et de plus encore avant peu; cela vaut la peine qu'on s'en occupe, surtout si l'on songe à combien de gens l'on pourrait être utile, et combien de travaux nécessaires l'on pourrait exécuter avec pareil denier.

Nous avons conclu qu'on résoudreait la question Universitaire, sinon avec l'approbation des deux ou trois princes de la science et de leur poignée d'élèves appelés à y trôner, au moins dans le sens de l'intérêt public et à l'avantage de nos finances, en faisant édifier les annexes qui peuvent être nécessaires, sur l'emplacement encore vague qui entoure les bâtiments universitaires.

Il y a là des jardins sans utilité dont une partie serait amplement suffisante aux besoins de la question dans l'état actuel et même dans un avenir assez éloigné. Mais hélas ! nous avons parlé dans le désert et notre éditité, soumise à quelques grosses influences, ne sait pas résister au courant rongeur qui déchire les rives et nous entraîne vers une débâcle irrémédiable.

Et cependant si l'on voulait se donner la peine d'étudier encore une fois la question, peut-être qu'on trouverait là, sinon une solution, au moins le chemin qui peut y conduire. Faut-il l'espérer ?

J. B.

Chronique

Aimez-vous les huissiers ? Moi, j'en adore... de temps en temps, mais pas souvent.

Lorsque ces estimables officiers ministériels font leur petite partie de cartes au cabaret ou lorsqu'ils s'en vont, le dimanche, respirer l'air frais de la campagne avec leurs femmes et leurs enfants, je les considère comme les plus braves gens du monde, et pour peu qu'ils voudraient bien m'assurer que je ne les rencontrerai jamais en d'autres occasions, je me déclarerais volontiers enchanté de faire leur connaissance.

Mais lorsqu'ils m'apparaissent, (en imagination, s'entend,) pénétrant dans mon domicile et y parlant à ma personne, pour me rappeler sur papier timbré que je dois deux termes de loyer à mon propriétaire, ou un costume complet à mon tailleur, oh ! alors, mon adoration se change en haine profonde, et si ce n'était la crainte de me retrouver sur les bancs de la cour d'assises en face d'un de ces sbires, rien ne pourrait arrêter mon juste ou injuste courroux.

Des renseignements puisés à bonne

source, comme on dit à l'Agence Havas, m'ont fourni la preuve que cette haine est partagée par l'unanimité de tous ceux qui sont sujets à recevoir de temps à autre *les billets doux* de ces messagers de la loi, et que cette haine n'a qu'une cause : le coût trop élevé des susdits billets doux.

Aussi ma stupéfaction a-t-elle été profonde lorsqu'en lisant par hasard, samedi dernier, la chronique bruxelloise du *Journal de Liège*, j'y ai découvert la nouvelle suivante :

« Dans la discussion de son budget, M. le ministre de la justice a reconnu que le tarif sur le pied duquel se paient les actes des huissiers n'était pas rémunérateur ; il s'est engagé à soumettre à un bienveillant examen les plaintes des huissiers. »

La conclusion sera la présentation d'un projet de loi. Les études sont assez avancées pour qu'il soit permis de dire que ce projet sera déposé dans le courant de la session actuelle.

Eh ! quoi, les chiffres fantastiques du *donc acte coût* qui termine tous les grivoillages timbrés ne sont pas encore arrivés à leur apogée, et après avoir assisté à l'élévation des droits de timbre et d'enregistrement, les malheureux que la chose concerne se voient menacés d'un nouveau perfectionnement au tarif des *exploits* !...

Pour ma part je frémis, j'en conviens, rien qu'à cette horri-i-ible pensée.

Je sais que l'on peut m'objecter qu'il y a un moyen bien simple de ne pas subir les déplorables effets du perfectionnement en question : c'est de ne violer aucune loi et de payer régulièrement son propriétaire, son tailleur et tous les créanciers généralement quelconques qui ont le mauvais instinct de s'adresser aux huissiers en cas de non-paiement.

Mais cette objection n'est pas sérieuse, appliquée à l'espèce; car si tout le monde observait ces généreux principes, dignes de l'âge d'or, les huissiers pourraient mourir de faim et ils réclameraient pour sûr une loi obligeant tous les citoyens majeurs à se mettre dans le cas de recevoir un *exploit* à tous les moins une fois l'an.

On pourrait objecter aussi qu'Henri IV a dit dans le *Capitaine Henriot* : « il faut que tout le monde vive » et que le prix du beurre et des gigots de mouton ayant sensiblement augmenté, il n'est que juste d'augmenter le salaire des huissiers.

A cela, je répondrais qu'il n'y a aucune comparaison possible entre une livre de beurre et des gigots de mouton et un huissier et que dès lors cette objection tombe d'elle-même ; qu'au surplus si ces messieurs ne peuvent pas vivre avec les quelques milliers de francs qu'ils se font annuellement, c'est qu'ils ignorent absolument les notions les plus élémentaires d'économie domestique, et il ne serait certes pas juste de faire supporter

aux mauvais payeurs les conséquences de cette ignorance.

Pour toutes ces considérations et pour trente-six mille autres, je me permets de faire respectueusement remarquer à M. le ministre de la justice, qu'aux yeux du commun des mortels, les *exploits* de MM. les huissiers sont déjà assez coûteux comme cela, et je lui notifie gratuitement l'assurance de ma considération distinguée.

RACAGNAC.

PAR MONTS ET PAR VAUX.

Fêtes de 1881. — Le Congrès des entrepreneurs ne sera pas la seule pièce de résistance des fêtes qui seront célébrées cette année à Liège à l'occasion du cinquantième belge.

Nous voyons en effet figurer au programme voté par le Conseil communal un subside de 5,000 francs pour l'organisation d'un Congrès industriel et commercial.

La plume se refuse à décrire les transports d'allégresse avec lesquels l'annonce de ce Congrès a été accueillie dans la ville et dans les faubourgs. Aussi, pensez donc ! comme cela va amuser le peuple !

**

Même sujet. — Et puisque nous parlons fêtes, nous sera-t-il permis de demander ce que sont devenus les cinquante mille francs votés par le conseil provincial pendant la session de 1879 et qui devait être affectés à l'organisation de fêtes jubilaires au chef-lieu de la province ?

L'heure de tout régler définitivement approche et l'on n'entend plus parler des cinquante mille balles en question.

Nos honorables députés provinciaux, dont l'appétit, comme on sait, défie toute concurrence, auraient-ils par hasard l'intention de se les réserver pour s'offrir mutuellement et à tour de rôle des petits banquets sous la présidence paternelle et désintéressée de M. le Gouverneur ?

Je me le demande !

**

Un émule de M. de la Palisse. —

On connaît la veste de toute première classe remportée aux dernières élections communales de Bruxelles par les deux candidats libéraux.

Voici dans quels termes M. Jottrand a fait part de la chose à l'association libérale : « Ce résultat est une défaite. » On ne peut qu'admirer et féliciter M. Jottrand de la profondeur de ses vues et de ses appréciations.

Moi, j'aurais cru tout bonnement que ce résultat était un triomphe pour ces Messieurs de l'association.

Mais ce n'était pas cela du tout. M. Jottrand l'affirme : c'est une défaite.

Alors, pour lors, il faudra bien que je m'incline et que je lui donne raison.

**

A Fragnée. — Les habitants de Fragnée se demandent avec anxiété pour quels motifs l'administration communale laisse encore subsister à la Chapelle du Paradis la magnifique digue en terre, grâce à laquelle

la ville toute entière doit de ne pas avoir été submergée pendant les dernières inondations (voir les rapports officiels).

Nous croyons savoir que cette digne restera et qu'elle est destinée à servir de piédestal à la statue *aquestre* de M. l'ingénieur directeur Mahiels.

En Jonfosse. — On vient enfin de commencer les travaux de la nouvelle gare à ériger en Jonfosse. Ces travaux semblent être poussés avec la plus grande célérité.

Une armée composée de trois ouvriers vient de se mettre bravement à l'œuvre et l'on prévoit dès à présent, que tout sera complètement terminé pour les fêtes du cinquantenaire Belge.

En Roumanie. — Il paraît que les Roumains sont dans une joie !. Leur souverain n'était que prince et ne pouvait s'affubler par conséquent que du titre d'*Attesse*.

Le voila proclamé Roi, et par le fait même devenu *Majesté*.

Ces dignes Roumains en sont fous de bonheur et ils ne savent comment témoigner leur allégresse.

Je ne voudrais pas troubler leur félicité par une note discordante, mais il me semble que ces braves gens ne sont pas difficiles et qu'il faut bien peu de chose pour que leur enthousiasme devienne indescriptible.

Après tout, s'il ne faut que cela pour faire leur bonheur, ce n'est pas moi qui les empêchera d'être heureux en ménage.

Pauvre Charlemagne. — Le bruit court en notre ville que le Collège échevinal vient de décider en principe le déplacement de la statue de Charlemagne dont le piédestal délabré jure quelque peu avec les splendeurs du magnifique édifice appelé *Trink-Hal*.

Rien ne serait encore décidé quant au nouvel emplacement. On a parlé des terrasses avoisinant la houillère du Bois d'Avroy, de la rue Neuf-pavé, du fond-Pirette etc etc; mais selon l'opinion la plus accréditée, le choix du Collège se portera vraisemblablement sur la rue des Aveugles.

Horrible !. — Un concours devait avoir lieu dernièrement pour l'obtention de l'emploi de professeur de contrebasse à notre Conservatoire Royal.

Un seul candidat s'étant présenté, le concours naturellement n'a pas eu lieu, et (ce qui est moins naturel) l'emploi reste vacant.

Cette situation a inspiré un mot horrible à un cabaretier bien connu d'Outre-Meuse : « Drôle d'affaire tout de même, s'est-il écrié ! Si c'eût été pour un concours de basses, tous les musiciens de Liège se seraient mis sur les rangs. »

Vox populi. — Une sérénade aux flambeaux a été donnée Mardi à M. Leroy, le sympathique professeur à l'Université, à l'occasion de la distinction dont il vient d'être l'objet.

Nous applaudissons des deux mains à cette manifestation, mais cependant, si nous ne craignons pas d'être indiscret, il est encore à Liège d'autres citoyens que l'opinion publique désigne assez et que notre gouvernement paraît oublier.

Nous sommes convaincus que cet oubli sera passager et que ces hommes d'élite ne resteront pas *Gros-Jean* comme devant.

Cette excellente Meuse. — La Meuse a offert en guise de poisson d'Avril à ses lecteurs la nouvelle que la ville venait de faire l'acquisition d'une couple de lapins aquatiques pour le bassin du jardin botanique.

On comprend aisément qu'elle n'ait pas fait allusion aux canards qui paraissent journellement dans ses colonnes, car le bassin en question n'eût certes pas suffi à les contenir.

BRICOLEUR.

SOUVENIRS DU VIEUX LIÈGE

Il n'y a rien de neuf sous le soleil. Les hommes, les générations passent, se re renouvellent, mais les goûts et les mœurs varient à peine de siècle à siècle. Nos annales nous retracent quelques tableaux d'il y a cent ans et plus, et nous voyons la vieille cité de Liège, fille de l'église Romaine, principauté généreuse, cent fois martyre pour sa liberté, dominée, pillée, mise à sac, et comme le phénix antique, toujours renaissant de ses cendres.

N'allons pas loin, et nous la retrouvons au moment où elle passe à la France après avoir été successivement Espagnole, Autrichienne, sous la forme d'un amas de constructions massives, compactes, d'une agglomération dense, sans compter plus de 50,000 âmes pourtant, sillonnée en tous sens de cours d'eau dont les deux bras principaux englobant le cœur même de la ville, y forme une grande île emmurillée sur tous les bords.

On vivait bien simplement alors dans la cité des Notger, des Laruelle, des de Bex. et au souvenir seul des luttes sanglantes entre Chiroux et Grignoux, l'on pourrait se douter de la vaillance et du patriotisme de ce peuple, maintenant plongé dans une quiétude pesante.

On est loin du temps où les *citaires*, dans leurs élans pour la défense des chartes et franchises, venaient en armes bloquer le palais de l'évêque, parjure à son serment.

Cependant, dans la régularité et la monotonie de l'existence bourgeoise, la vie des rues n'est pas morte.

Elle s'y répand vivace, enjouée au retour de chacune des grandes fêtes de l'année.

A Pâques chacun sort ses beaux vêtements pour aller visiter les églises, temples et sanctuaires en si grand nombre alors ; que de monuments ont disparu !

Que d'églises, chapelles, couvents, etc., ont disparu sous l'action du temps et des événements ! Qui se rappelle de St-Julienne, de St-Joseph, de St-Hubert, de St-Séverin, etc., dont les emplacements pourraient à peine être retrouvés !

Après cet interminable chapelet de visites, le Jeudi-saint, on rentrait chez soi, en bonne disposition pour faire honneur au repas traditionnel, la plupart du temps composé de boudins, miches, tartes aux poires démêlées, arrosés de bière et de vin du pays — car le pays en produisait beaucoup et l'on n'en connaissait pas d'autre.

La voirie était triste : peu de pavage, pas d'éclairage au milieu de ces artères étranglées, sombres et sales.

Il y avait en tout trois ou quatre rues carrossables et sans aucune ressemblance avec celles d'aujourd'hui. D'ailleurs après tant de bouleversements, que peut-il rester encore de notre vieux Liège ?

J. B.

UN CHEF-D'ŒUVRE D'ÉLOQUENCE

L'évènement de la quinzaine a été le magnifique discours prononcé par M. Grosjean, à la dernière séance du Conseil communal.

L'importance de ce document nous engage à le reproduire *in extenso* :

Discours de M. Grosjean.

« Dernièrement, les journaux ont annoncé qu'une troupe équestre allait donner des représentations à Liège et que la place Maghin lui avait été désignée à cet effet. D'après les bruits qui circulent, on aurait changé l'emplacement fixé d'abord et le cirque en question viendrait s'installer sur une place de l'intérieur. Je désirais savoir si ces rumeurs ont quelque fondement ? »

Jamais, croyons-nous, l'éminent orateur n'avait été mieux inspiré; aussi nous penserions faire injure à nos lecteurs si nous nous arrêtions à faire ressortir les incomparables beautés de ce chef-d'œuvre d'éloquence.

Qu'il nous suffise de dire que le discours de M. Grosjean a été reproduit dans son intégrité par tous les grands journaux de l'Europe, ce qui prouve surabondamment la haute estime dont est entouré notre illustre concitoyen.

BARNABÉ.

VÉRITÉS ÉTERNELLES

Pour un ivrogne, se tenir en haleine, c'est se tenir en mauvaise haleine.

+

Comme tout passe : la guillotine de 93 n'est plus qu'un échafaud d'âge.

+

Une cavatine, c'est la cave d'une blanchisseuse.

+

Les souliers sont aussi des parasols.

+

Faire épouser à quelqu'un une femme sans fortune, c'est lui faire un mauvais parti.

+

Les relations avec Lafontaine devaient être très agréables, car c'était un homme à fables.

+

Une femme comme une bûche peut toujours faire le bonheur du foyer.

+

A l'Académie, quand on ne décroche pas l'habit, on décroche une veste.

+

Le télégraphe a relié les deux mondes ; c'est ainsi qu'ils ne tiennent qu'à un fil.

+

M. R. disait de M. de B., chez qui tout le monde va pour sa table et qu'on trouve très ennuyeux :

« On le mange, mais on ne le digère pas »

+

On proposait un mariage à M. D... ; il répondit : « il y a deux choses que j'ai toujours aimées à la folie ; ce sont les femmes et le célibat. J'ai perdu ma première passion, il faut que je conserve la seconde. »

+

Un misanthrope plaisant disait à propos de la méchanceté des hommes : « Il n'y a que l'inutilité du premier déluge qui empêche Dieu d'en envoyer un second. »

+

X. petit vaudevilliste rencontre son ami G. — Êtes-vous allé voir la pièce nouvelle du théâtre des *folies excentriques* ?

— Non répond celui-ci, je ne vais jamais voir que les pièces à succès. Puis il ajoute poliment.

— Et les vôtres.

+

MA BONNE. — J'ai eu une bonne qui n'a jamais pu rester quinze jours dans une place.

En me quittant, la chaste enfant a été chez un bonnetier qui avait la rage de lui parler trop *bas*...

Alors elle s'est enfuie chez un layetier. Elle n'y est restée que deux jours, trouvant qu'il parlait trop *malles*...

Son avant-dernier patron, un sellier lugubre, ne tarda pas à l'attrister en lui parlant toujours de *mors*...

Elle est actuellement chez un cordonnier. Elle s'y trouve bien, ce monsieur ayant toujours pour elle des *formes*...

Théâtre du Pavillon de Flore

Un directeur — pas celui du Pavillon de Flore — né malin, n'ayant à mettre sous la dent du public aucune nouveauté — nouveauté croustillante, s'entend — s'avisait de déterrer une vieille pièce de Dumanoir et Bayard, intitulée : *Boquillon à la recherche d'un père*, et de nous la servir sous le titre un peu rajeuni de : *On demande un père S. V. P.*

Cette pièce d'une très-grande naïveté, date de 1845, c'est assez vous dire qu'elle est complètement démodée et d'un intérêt très peu intéressant.

M. Victor s'est, malgré tout, taillé un vrai succès dans le rôle de Boquillon.

I nia nou timpess qui ne vins' à pon.

LES TEMPÊTES DU CŒUR,

com. en 4 actes de M. Vandermeer, de Liège.

Je vous avoue franchement, ami lecteur, que je me sens excessivement embarrassé en face de l'échec que vient de subir l'œuvre de notre compatriote.

Les grands *carrés*, vous auront détaillé la chose par le menu; il n'entre pas dans ma pensée de retourner le poignard du critique dans les plaies de l'auteur.

Comme M. Delcour, je constate dans la pièce de M. Vandermeer, deux choses : 1^o que l'œuvre est écrite avec un soin parfait, chose assez rare par le temps qui court; 2^o que la *charpente* est complètement défectueuse.

De plus, à côté de scènes qui, au point de vue de l'idée, s'élèvent à une assez grande hauteur, l'on trouve, des phrases et des scènes d'un terre-à-terre étonnant.

Donc, pour me résumer, je trouve en M. Vandermeer un talent réel d'écrivain, mais un talent de dramaturge complètement nul; qu'il s'adjoigne un bon faiseur, un bon charpentier, et de cette collaboration pourrait naître, j'en suis convaincu, des œuvres appelées à tenir une place, au moins honorable dans notre théâtre belge.

Un ventriloque, Sir Léo, vient de débiter avec le plus grand succès sur la scène du théâtre de MM. Ruth.

Pourvu que son répertoire ne soit pas tous les soirs le même.

EGO.

A VENDRE les partitions suivantes :

Faust de Gounod — *La Favorite* de Donizetti et *La fille de Mme Angot*, pour piano et chant, ensemble 22 francs, passage Lemonnier, 12.

Liège. — Imp. et Lith. de J. Daxhetet.

PAR MONTS & PAR VAUX



- Enfin ! Voici le temps paschal !
- Oui, c'est le vrai moment de raffermir notre influence en recommençant à intimider les imbéciles.

Rien ne s'opposant plus à la Construction du nouveau Conservatoire, les Liégeois se demandent s'il n'y a pas lieu de proposer un nouvel emplacement !

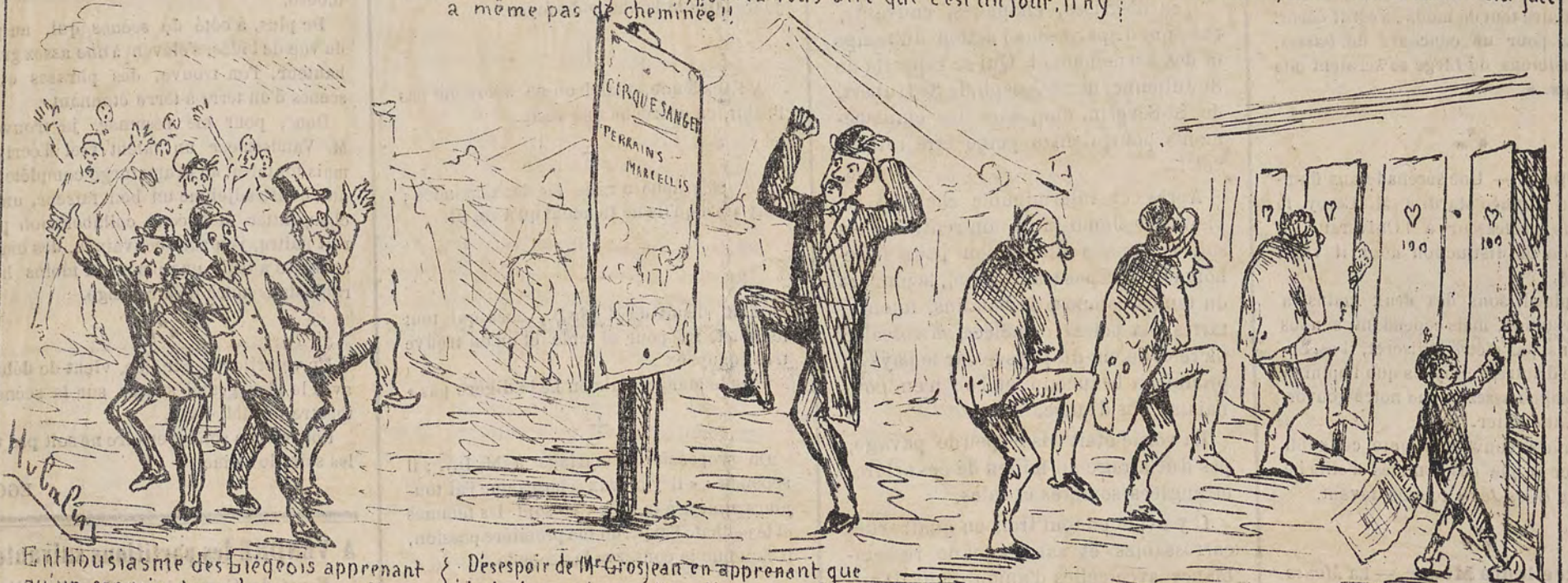
- Ainsi, le gouvernement va nous donner un nouveau fusil ?
- Bonne affaire ! pour quand nous irons à la chasse !



Le rêve d'un membre du Cercle des XIII

- Pour moi mon cher Ziane, cette Trink-Hall est un véritable four !
- Comment Bourgmestre, pouvez-vous dire que c'est un four, il n'y a même pas de cheminée !!

Charlemagne exaspéré par la vue de la Trink-Hall, se décide à faire volte-face



Enthousiasme des Liégeois apprenant qu'un congrès des entrepreneurs figure au programme des fêtes.

Désespoir de M. Grosjean en apprenant que contrairement aux affirmations de M. le Bourgmestre le Cirque Sanger ne sera pas établi sur la place Maghin

Influence salutaire des eaux alimentaires sur les habitants de Liège.